

### Module 1 : Le contexte législatif et la formation du CSE

- Le cadre législatif
- Les seuils d'effectifs et leur calcul
- Le nombre d'élus selon la taille de l'entreprise et conséquences sur les heures de délégation
- L'organisation du CSE en fonction du cadre géographique
- L'organisation du CSE en fonction des accords de branches et des négociations avec l'employeur

*Exercice d'application : calcul du seuil d'effectif et des heures de délégation*

### Module 2 : Les élections

- Préparation
- Protocole d'accord préélectoral
- Rôle de l'employeur et des syndicats
- Electeurs, candidats et collèges
- Organisation matérielle des élections
- Conflits et arbitrages

### Quiz

### Module 3 : Les obligations post-électorales

- Les obligations de l'employeur
- Les obligations du CSE
- La mise en place du règlement intérieur
- La Base de Données Economique et Sociale (BDES)
- Le référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes
- L'égalité professionnelle

*Cas pratique : à partir d'un cas concret, déterminer les actions les plus efficaces à mener*

MAJ le 1/06/2023



#### **Durée**

1 jour



#### **Pré requis**

Aucun prérequis particulier



#### **Public concerné**

Membres élus au CSE

### **Objectifs pédagogiques**

Être capable de :

- Comprendre les enjeux de la réforme
- Connaître les conditions d'élection du CSE
- Organiser des élections

### **Méthodes pédagogiques**

- Exposés de cours
- Exercices de groupe
- Discussions

### **Mode d'évaluation**

Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de stage.

Si vous présentez une situation nécessitant des aménagements spécifiques, merci de bien vouloir nous contacter.

### **Formateur**

Le formateur bénéficie d'une formation juridique et intervient comme consultant auprès des CSE

*Si vous présentez une situation nécessitant des aménagements spécifiques, merci de bien vouloir nous contacter.*